



# à Vélos

Mes itinéraires cyclables du quotidien

La Communauté de Communes du Thouarsais en partenariat avec la Commune de Plaine-et-Vallées a mis en place un itinéraire bis vélos. Des panneaux indiquant la direction, la durée en minutes entre les principaux lieux ont été installés le long de ces parcours afin de faciliter vos déplacements. Le vélo est le mode de déplacement sain, économique et écologique.

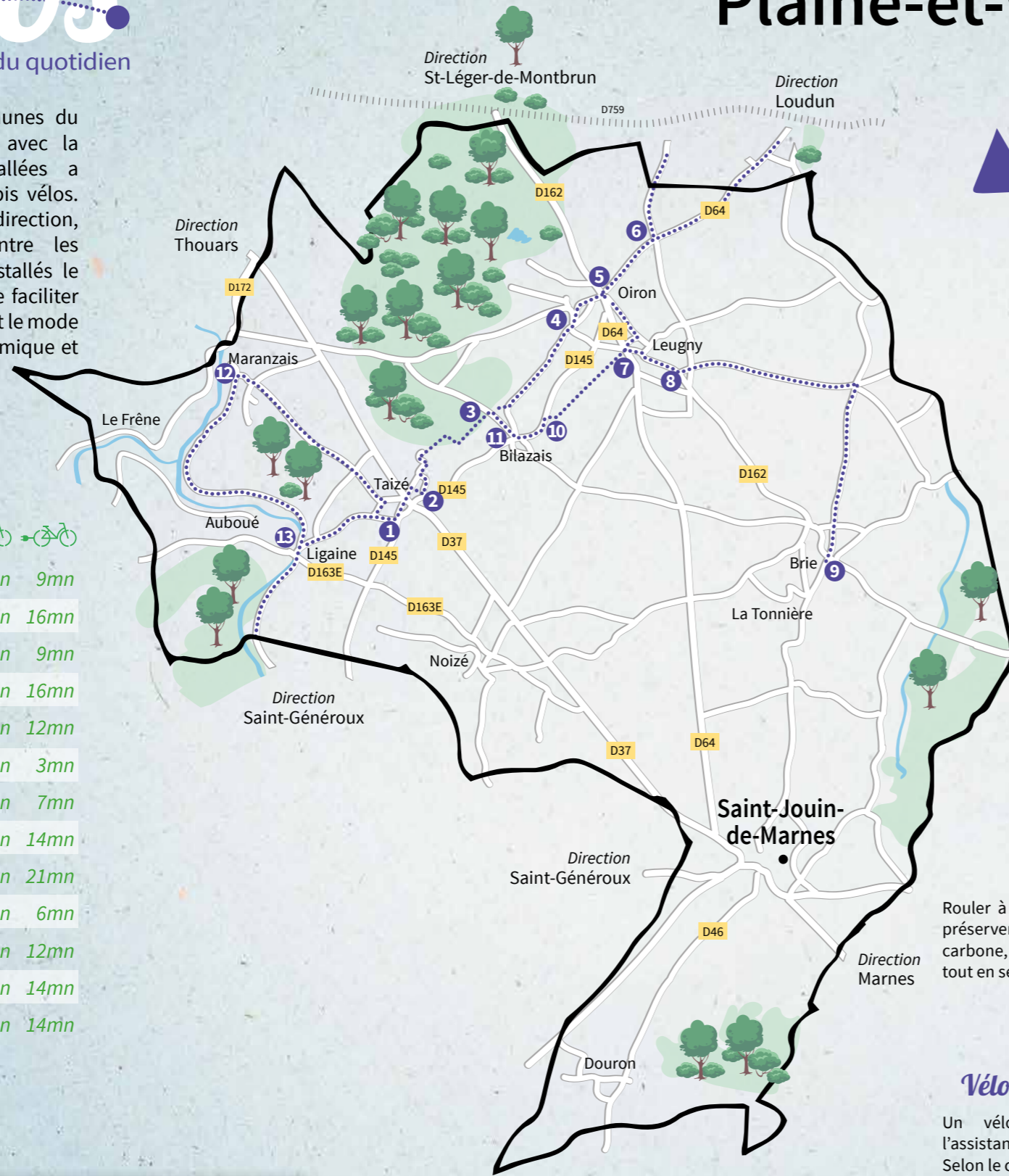
## Temps de trajets

secteur Plaine-et-Vallées  

1	Maranzais	13mn	9mn
2	Oiron via Bilazais	21mn	16mn
3	Taizé	12mn	9mn
4	Taizé via Bilazais	22mn	16mn
5	Pas-de-Jeu	16mn	12mn
6	Oiron	4mn	3mn
7	Bilazais	9mn	7mn
8	Brie	18mn	14mn
9	Oiron via Leugny	27mn	21mn
10	Leugny	8mn	6mn
11	Taizé	14mn	12mn
12	Ligaine	17mn	14mn
13	Maranzais	17mn	14mn



# Plaine-et-Vallées



Vélo classique

Rouler à vélo permet de faire du sport, de préserver sa santé, de réduire son empreinte carbone, de préserver son porte-monnaie tout en se déplaçant seul ou à plusieurs.



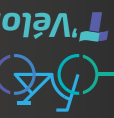
Vélo à assistance électrique

Un vélo électrique homologué (dont l'assistance se coupe à 25 km/h) reste un vélo. Selon le code de la route, les usagers peuvent donc emprunter les pistes cyclables et n'ont pas l'obligation de porter un casque vélo, même s'il est plus prudent de s'en équiper.

*Le Casque est obligatoire pour les conducteurs et passagers de moins de 12 ans, ainsi qu'un siège adapté pour les moins de 5 ans.*



À vélo, respectez le code de la route, pensez à votre sécurité et à celle des autres.

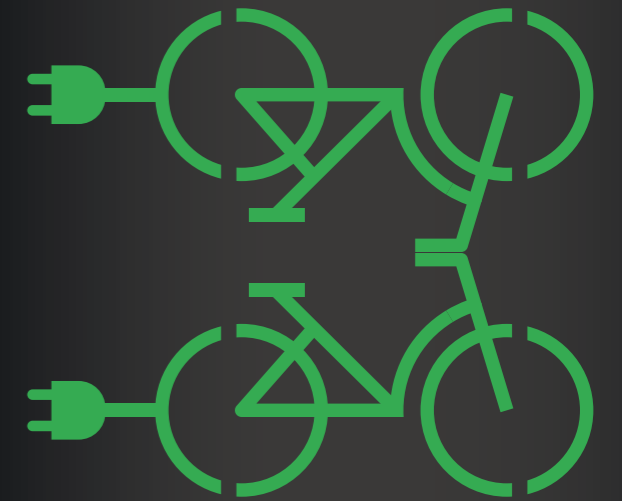


La Communauté de Communes du Thouarsais et ses partenaires vous proposent de louer des vélos ou vélos à assistance électrique avec 'à Vélos'.



Mes itinéraires cyclables du quotidien

# à Vélos



# à Vélos

Mes itinéraires cyclables du quotidien

